



# inFOs

décembre  
2020

*Ministère de la Transition Écologique  
Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales*

## **Déclaration préalable FORCE OUVRIERE Réunion statutaire OPA du 11 décembre 2020**

Monsieur le Directeur,  
Mesdames et Messieurs membres de l'Administration,  
Chers Camarades,

C'est dans un contexte sanitaire difficile, dangereux et contraignant, au cours duquel tous les agents des Services publics, y compris bien évidemment les OPA de notre Ministère et de ses EP sous tutelle, ont démontré leur mobilisation et leur disponibilité pour continuer à honorer leurs missions indispensables au bon fonctionnement des Services et ainsi permettre la continuité du fonctionnement du pays, que le deuxième volet du chantier statutaire OPA démarre, aujourd'hui.

Paradoxalement, malgré le confinement et une situation d'état d'urgence sanitaire qui a révélé combien les Services publics étaient indispensables au Pays et à ses citoyens, et cela même de la bouche de notre Président, la machine à détruire les services publics par la suppression de leurs moyens et de leurs effectifs, n'a pas fait de pause, voir même, s'est emballée... Et bien entendu, les OPA n'y échappent pas. Ils en sont même encore plus impactés que leurs collègues fonctionnaires...

Quand on ajoute à cela l'application des dispositions prévues par la loi de transformation de la Fonction publique, avec son lot de suppression de droits individuels des agents, dans le cadre des LDG et son principe de liquidation des fonctionnaires avec leur remplacement par des personnels sous contrats précaires, nous ne pouvons qu'être inquiets en ce premier rendez-vous avec vous, pour discuter de l'avenir statutaire des OPA, de leur recrutement, de leurs missions, de leur revalorisation salariale et de leurs carrières, dans le cadre de la modernisation de leur statut.

Car oui, nous sommes bien conscients qu'il faut adapter leur statut à l'évolution de leurs missions, évolution d'ailleurs souvent imposée par les réorganisations incessantes des Services ou leur adaptation aux évolutions technologiques et des métiers.

Mais nous sommes également et surtout conscients qu'il est urgent de permettre de nouveau le recrutement sous leur Statut, seule solution pour pérenniser leur gestion et faire face au besoin de personnel technique qualifié dans les services et EP du ministère.

**COLLÈGE OPA**

---

**MTE - MCTRCT – MM /Permanence SNP2E-FO**

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20

Mél : [fo-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fo-snp2e.syndicats@i-carre.net) - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

Nous sommes également conscients du besoin urgent de mettre en corrélation l'évolution de leur grille et de leurs missions, avec un salaire et un régime indemnitaire qui correspondent à cette évolution et à leurs niveaux de compétences et responsabilités. Nous avons mis en évidence trois catégories dans la grille, mais concrètement, le régime indemnitaire des OPA est toujours, au mieux, égal à celui des agents d'Exploitation de Catégorie C...

Dans le cadre des nombreuses restructurations et autres transferts de missions vers d'autres Ministères, Collectivités ou secteur privé, voire même, comme le prévoit la LTFP en son article 76, la possibilité d'un détachement d'office pour suivre les missions transférées, il est également urgent que le Ministère prenne enfin conscience que les textes actuels de gestion des OPA ne leur permettent pas les mêmes possibilités de choix et niveaux de reclassement, d'intégration, de mobilité ou de suite de carrière, qu'aux agents fonctionnaires.

Mais, force est de constater que les modifications que vous nous proposez au Décret de 65 pour moderniser le statut des OPA, référencées uniquement sur la gestion des personnels contractuels, sans garantie préalable de recrutements sous statut ni budget financier spécifique qui permet une vraie revalorisation du régime indemnitaire des OPA, nous inquiète très fortement et nous scandalise ! Ou alors, vous allez nous apporter aujourd'hui des éléments et garanties très importantes, pour nous faire changer d'avis... Mais, bien que les fêtes de fin d'année approchent, nous ne croyons plus au père Noël depuis bien longtemps !

Monsieur le Directeur, vous savez combien nous sommes attachés à notre statut et à notre affiliation au fond spécial des pensions des Ouvriers de l'État. Nous attendons déjà aujourd'hui de votre part des éléments qui nous rassurent sur vos intentions et sur ce qui va être possible de négocier pour pérenniser l'avenir des OPA.

Mais afin d'être totalement convaincus des intentions du Ministère et de l'intérêt qu'il porte à la réussite de ces négociations inscrites à son agenda social, nous souhaitons déjà connaître clairement les objectifs de votre feuille de route pour le futur des OPA et si les objectifs ont reçu l'arbitrage de la Fonction publique et du Budget. Nous avons encore en mémoire notre dernière audience à Bercy sur cette question en juin 2018... alors, aujourd'hui, pouvez-vous nous garantir que leur position a évolué dans le sens alors revendiqué par toutes les OS représentatives des OPA et dont le Ministère soutenait alors également la même position, à savoir, reprise des recrutements ou fonctionnarisation des OPA ?

Le moral des OPA est au plus bas. L'ambiance dans les Services est en berne, mais en plus, les OPA se posent de grandes questions sur leur avenir statutaire. Ne transformez pas ce blues en grosse colère ou en RPS, apportez-leur des raisons d'espérer, de se sentir pleinement considérés comme des agents publics à part entière, car ils contribuent pleinement, depuis des dizaines d'années, à la vie et au bon fonctionnement de leurs Services.

La nouvelle grille OPA simplifiée a été un exercice difficile mais nous y sommes arrivés, ensemble. Pour ce deuxième chantier, proposez-nous une feuille de route fiable, qui garantit un avenir statutaire et salarial aux OPA, nous sommes de nouveau disposés à nous retrousser les manches pour réussir à le finaliser.

Je vous remercie.

La délégation FO OPA

---

**MTE - MCTRCT – MM/ Permanence SNP2E-FO**

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20

Mél : [fo-snp2e.syndicats@i-carre.net](mailto:fo-snp2e.syndicats@i-carre.net) - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>